

SESSION FORMATION
MOBILITÉ, RÉSEAUX ET SYSTÈMES DE TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES
DÉPLACEMENTS, MOBILITÉ, TRANSPORTS



Gares routières : conduite de projet, gestion et exploitation

RÉF: 1266-01

EN BREF

Les gares routières ont un rôle central dans une politique multimodale intégrée aux différentes échelles territoriales. Leur complexité et les nombreuses obligations réglementaires auxquelles elles sont soumises requièrent un éventail de compétences très large. Cette formation apporte les clés nécessaires pour piloter les aspects contractuels, assurer les opérations de gestion patrimoniale et de conduite de projet, optimiser la performance économique et opérationnelle, tout en assurant la sécurité et le confort des usagers.

CETTE FORMATION S'ADRESSE À

Propriétaires et gestionnaires de gares routières (Métropoles, Régions...), leurs AMO, exploitants

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

INTEGRER les gares routières dans la politique intermodale à l'échelle métropolitaine et régionale
PROGRAMMER la gestion patrimoniale du bâti, de l'infrastructure, des équipements et des systèmes
CONDUIRE les projets dans le respect de la réglementation
PILOTER ET GÉRER les activités d'exploitation

PRINCIPES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- . Questionnaire d'autopositionnement (prérequis, expériences, attentes)
- . Fil rouge assuré par le coordinateur expert ou le chef de projet
- . Temps d'interaction avec le(s) expert(s) et les stagiaires tout au long de la formation
- . Apports méthodologiques
- . Retour d'expérience
- . Evaluation des connaissances à l'aide par exemple de quiz, exercices d'application, étude de cas, retour d'expérience...

INFORMATIONS PRATIQUES

Date : du 24 au 25 novembre 2022 - Durée : 2 jours (14 heures)
Tarif : 1 695,00 € HT + TVA (Déjeuners inclus)
Lieu : France Paris

COORDINATION

Christophe BOCCIA, Chef de service gares routières / Parcs Relais Métropolitains, Métropole Aix Marseille Provence

PROGRAMME DÉTAILLÉ ET HORAIRES

JEUDI 24 NOVEMBRE

9h00-9h30

Introduction et présentation de la session

La gare routière : enjeux, caractéristiques et aménagements

9h30-11h00

Rémi BESSAGUET, *Ingénieur transports, Transamo (sous réserve)*

- Le rôle et les enjeux des gares routières dans le système de mobilité (intermodalité, interconnexion des territoires ruraux, périphériques et urbains...)
- Les composantes d'une gare routière et leurs fonctionnalités
- Les outils stratégiques pour le développement des collectivités
- Exemples internationaux
- Echanges et questions

L'aménagement des gares routières

11h15-12h30

Rémi BESSAGUET

Favoriser l'intégration dans le système multimodal, donner envie, garantir la sécurité des usagers...

14h00-15h30

Sophie PLUMEL, *Responsable de domaine régulation sectorielle des transports 2 (Autoroutes, transport routier de voyageurs), ART (sous réserve)*

Le cadre réglementaire

15h45-17h30

Christophe BOCCIA

- La conduite de projet dans les gares routières
- La contractualisation avec l'exploitant et le pilotage du contrat
- Echanges et questions

Fin de la journée à 17h30

VENDREDI 25 NOVEMBRE

8h30-9h00

Christophe BOCCIA

Questions/réponses sur les sujets traités la veille

L'exploitation

9h00-11h30

Guylaine MINGOT, *Directrice, Transdev (sous réserve)*

Les activités d'exploitation et la coordination des différentes missions dans un objectif de performance (la sécurité, l'optimisation de l'occupation des quais, SIV, vente, animation, fidélisation et développement commercial, l'entretien et la maintenance...).

11h30-12h30

Christophe BOCCIA

Guylaine MINGOT

- Gestion patrimoniale et éléments de coûts
- Echanges et questions

Retours d'expérience d'une Communauté d'Agglomération

14h00-15h45

Marc DELAYER, *Directeur Général, Agglomération du Choletais (sous réserve)*

- L'intégration dans le système de mobilité à l'échelle régionale et la coordination avec les AOM urbaines
- La contractualisation avec l'exploitant
- L'organisation interne de la communauté d'agglomération et le suivi du contrat
- Le budget (capex / opex)

16h00-16h30

Christophe BOCCIA

Guylaine MINGOT

Echanges avec les participants

16h30-17h00

Synthèse et évaluation de la session

Fin de la journée à 17h00